



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Prolongement du Tram 11 Express

Question écrite n° 10343

Texte de la question

Mme Fiona Lazaar attire l'attention de Mme la ministre, auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, chargée des transports, sur l'avancement du projet d'extension de la ligne 11 du tramway, dont le tracé prévisionnel relie Sartrouville et Noisy-le-Sec. Après l'ouverture partielle de la ligne entre Épinay-Villetaneuse et Le Bourget en 2017, le prolongement initialement prévu à horizon 2027 des tronçons Ouest et Est semble aujourd'hui incertain. Pourtant, cette ligne est attendue par de nombreux franciliens, et notamment par les Argenteuillais, dont un nombre important sont aujourd'hui contraints quotidiennement de passer par Paris pour leurs déplacements de banlieue à banlieue. Cette ligne répond en cela à un vrai besoin en apportant une solution de transport efficace et de bon sens aux usagers des transports en communs vivant en banlieue, tout en permettant de désengorger l'autoroute A86 et de développer les modalités de transport respectueuses de l'environnement. Mme la députée est interpellée par le peu d'informations communiquées sur l'avancement du projet et par le manque de visibilité qui l'entoure, tant en termes de calendrier que de financement. Elle souhaiterait ainsi connaître sa position sur ce projet et les prochaines étapes de sa mise en œuvre, alors que des événements récents (affaissement du viaduc de Gennevilliers, fin du service d'auto-partage Autolib) ont à nouveau illustré la nécessité de penser de nouvelles modalités de transports pour les Franciliens, en particulier en petite et grande couronne.

Texte de la réponse

Depuis sa mise en service en juillet 2017, le T11 Express, fortement interconnecté avec le réseau RER et Transilien, a déjà contribué à améliorer le quotidien des Franciliens. Néanmoins, ce premier tronçon entre Épinay-sur-Seine et Le Bourget ne constitue que la première phase du projet. En effet, la seconde phase doit permettre d'étendre la ligne à l'est vers Noisy-le-Sec et le site de maintenance consacré à l'entretien du matériel roulant, et à l'ouest vers Sartrouville. Dans un souci d'efficacité et de manière à ne pas obérer les options pour la deuxième phase, les services de l'État ont par ailleurs déjà réalisé l'ensemble des procédures administratives nécessaires pour permettre à SNCF Réseau de pouvoir procéder aux acquisitions foncières pour ces prolongements tant à l'est qu'à l'ouest. Ces acquisitions sont en cours. Par ailleurs, les études d'avant-projet de ces tronçons ont été finalisées. Selon les dernières études à date, ces deux tronçons représentent un investissement de l'ordre de 1 150 M€ aux conditions économiques de 2009. La réalisation de ce projet devra donc faire l'objet de discussions entre les différents financeurs dans le cadre du prochain contrat de plan État-région.

Données clés

Auteur : [Mme Fiona Lazaar](#)

Circonscription : Val-d'Oise (5^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10343

Rubrique : Transports urbains

Ministère interrogé : [Transports](#)

Ministère attributaire : [Transports](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 juillet 2018](#), page 5752

Réponse publiée au JO le : [25 juin 2019](#), page 5930